

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je souhaiterais réserver ma réponse en demandant au député de me laisser le temps de vérifier mes renseignements dans le courant de la journée. Je ne suis pas au courant de toutes les données de l'affaire, mais, en principe, toute exemption d'application du Code canadien du travail (Normes) à la Devco, aurait fait l'objet d'une demande conjointe de la direction et du personnel, et non pas de la seule direction.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, la réponse du ministre ne fait que répéter ce que j'ai énoncé dans ma question. J'ai dit qu'une entente était survenue entre le ministère du Travail, la Devco et les syndicats en cause, mais je lui demande si, en dehors des normes prescrites dans le Code canadien du travail (Normes), des dispositions prévoient la rémunération du surtemps?

L'hon. M. Mackasey: Je dois tenir la question pour préavis et me renseigner.

M. MacInnis: Une autre question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donne la parole au député pour une question supplémentaire, mais il ne reste plus beaucoup de temps.

* * *

L'IMMIGRATION

LE DÉPÔT DU LIVRE BLANC—LES MODIFICATIONS PORTANT SUR LA COMMISSION D'APPEL

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Quelques semaines avant Noël, j'ai demandé quand seraient publiés ou déposés le Livre blanc sur l'immigration et les modifications à la loi sur la Commission d'appel de l'immigration. Il a répondu que ce serait au début de la nouvelle année. Pourrait-il dire si nous nous rapprochons de cette date?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous nous en rapprochons en fonction du temps déjà écoulé.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, le ministre a répondu d'un ton sarcastique comme il se devait de le faire. Serait-il plus précis maintenant et dirait-il si cette mesure sera présentée avant Pâques ou simplement avant l'ajournement en juin?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'espère que la mesure sera présentée le plus tôt possible. Il faudra, naturellement, tenir compte de nombreux facteurs, notamment de toute la question des travaux très importants de la Chambre.

[M. MacInnis.]

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en sa qualité de ministre responsable de la promotion des sports au Canada et, en particulier, des jeux d'hiver du Canada qui se dérouleront à Saskatoon. A-t-il eu le temps de se procurer son billet de \$2? J'en ai un pour lui, s'il le désire.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

CHURCHILL FOREST INDUSTRIES—L'ENQUÊTE ET L'OCTROI DE SUBVENTIONS FÉDÉRALES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Vu les graves accusations qui ont été portées à propos du consortium de Churchill Forest Industries, à Le Pas (Man.), et l'implication dans cette affaire, des gouvernements provinciaux, l'ancien et l'actuel, le ministre peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement fédéral n'affectera aucun fonds à ce projet tant qu'il n'aura pas fait une enquête complète?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, les subventions seront accordées suivant les règlements. Si les règlements sont tous respectés, à mon avis, le ministre donnera suite aux requêtes. Si les règlements ne le sont pas, évidemment, nous suspendrons les subventions.

* * *

LES GRAINS

LA PRODUCTION ET LES RECETTES—LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS—LA CONSULTATION DE LA SASKATCHEWAN ET DE L'ALBERTA

[Traduction]

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission du blé. A la suite de l'entretien qu'il aurait eu avec le ministre de l'Agriculture et des fonctionnaires du Manitoba, le ministre nous dirait-il si de nouveaux engagements sont prévus à propos du projet de stabilisation, autres que le transfert proposé des sommes versées en vertu de la loi actuelle sur les réserves de blé. En outre, le ministre aura-t-il des entretiens avec les représentants des gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu de nouveaux engagements, ni de nouvelle décision finale. Comme toujours, les discussions ont, à mon avis, été très utiles. Nous nous proposons d'avoir des entretiens communs avec les ministres de l'Agriculture de toutes les provinces des Prairies en certaines occasions. Je crois que la date en a maintenant été fixée. Je suis prêt à m'entretenir avec ces ministres individuellement, chaque fois que la chose paraîtra utile.